



Université Ahmed Zabana de Relizane

Cours Etique et déontologie universitaire

**Destinés aux étudiants en deuxième année tronc commun
sciences biologiques**

Proposés par Dr BELKHEIR K.

Année universitaire 2022/2023

1-Introduction :

La formation supérieure en Algérie est apparue avec l'inauguration de l'université coloniale en 1909 accueillant principalement des Français et très peu d'Algériens. Ce n'est qu'après l'indépendance le 05 Juillet 1962 et face aux développements économiques et industriels de la nouvelle Algérie que l'enseignement supérieur Algérien accueillant initialement quelques centaines d'étudiants se voit dans l'obligation de former des millions d'étudiants avec près de 5,6 millions de diplômés depuis l'indépendance et une mission d'enseignement supérieur assurée par plusieurs types d'établissements :

- a) Les universités,
- b) Les centres universitaires (établissements rattachés initialement à une université existante et destinés à devenir des universités dans le futur),
- c) Les écoles supérieures normales (chargées de la formation des enseignants de différents niveaux primaires et secondaires, exemple : Ecole Normale Supérieure d'Oran) ou nationales (responsables de la formation des ingénieurs spécialisés, exemple : Ecole Nationale Supérieure Maritime de Bou-Ismaïl)

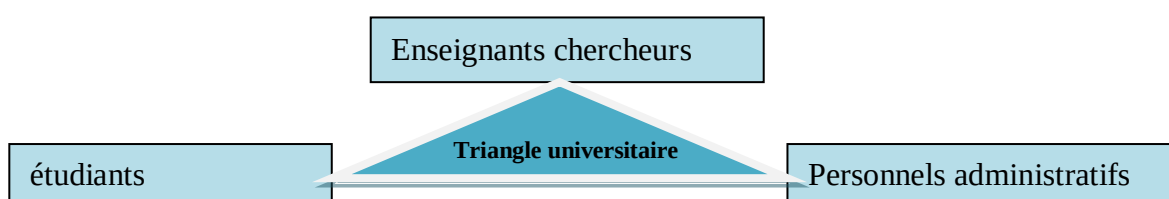
2-Concept

2-1 Définitions :

- a) **déontologie** : en anglais *deontology*, du grec *deon*, *-onto* = **ce qu'il faut faire**, et *logie* = **science**. C'est l'ensemble des règles et des devoirs qui régissent une profession, la conduite de ceux qui l'exercent, les rapports entre ceux-ci et leurs clients et le public. Dans le cadre universitaire elle consiste à régler les relations entre enseignants chercheurs, étudiants et personnels administratifs.

Ces trois couples relationnels s'organisent selon trois types de situation :

- pédagogique (rapport entre l'enseignant et l'étudiant, et entre étudiant et étudiant),
- contact administratif (relation de l'étudiant avec le corps administratif de l'université),
- comportement de l'étudiant dans la société en dehors l'université.



Avec l'objectif de forger les consciences, améliorer les aptitudes jusqu'à leur plus haut niveau de performance et faire valoir ce qui est fiable et juste, l'université algérienne veuille toujours à améliorer ces relations. De ce fait le module d'**éthique et déontologie universitaire** a été récemment intégré dans la formation LMD à différents niveaux. Ce cours vise à sensibiliser les étudiants aux principes d'éthique tout en leur expliquant les règles qui régissent la communauté universitaire. En comprenant ses droits et ses obligations l'étudiant devra aussi respecter les valeurs qui caractérisent les relations entretenues avec le groupe de formation.

- b) Morale :** étymologiquement le mot morale vient du latin *mores* qui veut dire mœurs, manière d'agir, conduite habitude. C'est l'ensemble des règles et normes de comportement relatives au bien et au mal, au juste et à l'injuste, en usage dans un groupe humain
- c) Ethique :** Tirée du mot grec *ethos* qui signifie manière de vivre, l'éthique est une branche de la philosophie qui s'intéresse aux comportements humains et, plus précisément, à la conduite des individus en société. L'éthique fait l'examen de la justification rationnelle de nos jugements moraux, elle étudie ce qui est moralement bien ou mal, juste ou injuste.

Bien que ces deux termes "éthique" et "morale" aient des sens proches et sont souvent confondus, mais l'éthique est plutôt la science et l'étude de la morale.

A l'université la morale est l'ensemble des règles, principes et valeurs que l'on est tenu de respecter dans un champ d'activité donné.

Généralement la morale tire ses valeurs de :

La religion : L'étymologie du mot religion est incertaine. Il fait référence aux verbes ligare ou religare qui signifie lier, relier. En effet la religion édicte des règles afin d'organiser les relations avec la Divinité ainsi qu'avec les autres personnes,

La vertu : une vertu est une valeur suprême qui pousse à être le meilleur et le plus droit possible),

La conscience : l'étymologie du mot **conscience**, littéralement (savoir (scientia) avec (cum)) suggère l'idée d'un accompagnement alors toute conscience est une conscience morale. La conscience serait donc la capacité de se séparer de soi-même pour se « représenter » soi-même.

Le respect : selon la définition de la rousse, le **respect** serait le sentiment de considération envers quelqu'un, et qui porte à le traiter avec des égards particuliers ; manifestations de ces égards par exemple le respect des professeurs,

La justice : l'idée de **justice** fait référence à l'équilibre dans les relations entre les hommes ,

elle implique la proportion et la stabilité. Elle se définit aussi comme l'art du bon et de l'égal,
Le sens du devoir. Est une prise de conscience motivante d'une responsabilité éthique.

d) Droit : est l'ensemble des dispositions interprétatives ou directives qui à un moment et dans un état déterminé, règlent le statut des personnes et des biens, ainsi que les rapports que les personnes publiques ou privées entretiennent. Il s'agirait aussi de l'objet de la justice. Par ailleurs, le droit est un instrument indispensable de la vie en société. Sans droit, il n'y a pas de civilisation.

e) Distinction entre droit et moral : La morale et le droit auraient des origines différentes. En effet, la morale est issue d'une révélation divine ou spirituelle comme la religion alors que le droit est la conséquence de l'activité de certaines autorités, il s'agit, essentiellement, règles législatives.

Le domaine de la morale est étendu et englobe à la fois les rapports avec les autres, mais aussi les rapports à soi-même, voire même à une Divinité. Le droit est censé être moralement neutre et impose les règles nécessaires à la vie en société.

La morale régit également la pensée et les envies alors que le droit est loin de ces paramètres.

La morale est destinée à améliorer l'individu alors que le droit est un ensemble de règles destinées à être respectées par tout le monde.

f) Les valeurs professionnelles : en générale, les **valeurs professionnelles** sont les qualités, les principes et les standards qui nous tiennent à cœur au travail. En précisant vos valeurs professionnelles, vous faciliterez votre recherche d'emploi, repérerez mieux les occasions qui vous conviennent et pourrez vous diriger vers une carrière intéressante. Par exemple, si vous avez pour vocation d'aider les autres, vous pourriez vous tourner vers un secteur vous permettant de l'accomplir, comme l'enseignement, la santé ou le travail social.